



ÉCOLE DU PLATEAU
145, rue de l'Atmosphère
Gatineau (Québec) J9A 3G3
Téléphone : (819) 772-2694
Télécopieur : (819) 772-8056

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École du Plateau – 008

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du mardi 5 février 2019

Présents :

M. Sylvain Audet	Parent-membre, président
M. Jean-Yann Bouteiller	Représentant du service de garde, membre
Mme Ann-Liz Bouchard	Enseignante-membre
Mme Monick Corriveau	Parent-membre
M. Antoine Gomis	Parent, représentant au comité de parents, membre
Mme Kimberley Jessome	Parent-membre
M ^{me} Louise Marchand	Enseignante-membre
M ^{me} Josie-Anne Pilon	Enseignante-membre
M ^{me} Julie Villeneuve	Enseignante-membre
M. Michel Gauthier	Substitut
M. Dominique Kenney	Représentant de la communauté, non-membre
Mme Lynne Séguin	Directrice, non-membre
M ^{me} Nathalie Villeneuve	Commissaire, non-membre
M. Bobby Lavoie	Directeur adjoint, non-membre
Mme Geneviève Parent	Représentante EHDAA-CSPO, non-membre

Absents :

M. Sacha Baharmand	Parent-membre
Mme Jacynthe Gauthier	Représentante OPP, non-membre
M. Charlie Pitts	Parent-membre

Mme Séguin souhaite la bienvenue à tous et présente M. Gauthier, membre substitut. Elle explique qu'elle devra quitter plus tôt et que M. Lavoie prendra la relève de la réunion du conseil d'établissement.

1- Présence et vérification du quorum

M. Audet constate qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte à 6h35.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour (CÉ-19-18-19)

M. Gomis propose l'adoption de l'ordre du jour. Adoptée à l'unanimité

3 – Adoption du procès-verbal de la séance du 5 décembre 2018 et suivis (CE-20-18-19)

M. Gomis propose l'adoption du procès-verbal. Adopté à l'unanimité

4 - Mot de la représentante de l'OPP

La représentante de l'OPP est absente.

5- Mot du représentant CCEHDAA (comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage)

Mme Parent fait mention de la dernière réunion et notamment du franc succès de la conférence aux enfants faite par Annie Brocoli. Mme Parent relate que le comité n'a pas le pouvoir de faire des demandes pour des conférences. Si les écoles sont intéressées, elles doivent faire la demande.

6- Mot de la Commissaire

Mme Villeneuve souligne la semaine de la reconnaissance des enseignants. Mme Villeneuve mentionne les problématiques de déneigement au sein des écoles du territoire.

M. Kenney souligne le mauvais entretien des trottoirs et Mme Villeneuve mentionne qu'elle tente de faire avancer le dossier auprès de la Ville.

7- Intervention du public

Danielle Brulotte, présidente de l'Association des Résidents du Plateau (ARP) et membre du comité des bibliothèques est accompagnée de la vice-présidente ARP et membre du comité des bibliothèques.

Le mandat du comité des bibliothèques est de réfléchir aux services offerts par la nouvelle bibliothèque afin de répondre aux besoins des futurs usagers, spécialement considérant que 4, bientôt 5 écoles, gravitent autour de la bibliothèque. Elles souhaitent rejoindre le personnel enseignant afin de présenter leur projet à chaque école et solliciter leur collaboration au développement des services et activités offerts. M. Lavoie va les mettre en contact avec le comité de bibliothèque de l'École du plateau.

8 – Mot de la direction

8.1 Inscriptions préscolaire

M. Lavoie mentionne que l'inscription au préscolaire s'est bien déroulé et que 95 enfants se sont inscrits pour la maternelle (2019-2020). M. Lavoie fait état des surplus au préscolaire. En avril, la gestion des surplus sera effectuée pour le préscolaire et en juin, la gestion des surplus sera effectuée pour le primaire.

8.2 Suivi projet éducatif

Le projet éducatif va bon train. Deux rencontres sont à prévoir pour l'équipe-école :

- 1- Une rencontre concernant le volet mission, valeur et vision pour l'école, et ;
- 2- Une autre rencontre sur les orientations (quantitatives et qualitatives) et les objectifs que l'école veut adopter.

9- Mot du président

M. Audet souligne le bon travail des enseignants et les remercie au nom de tous les parents.

9.1 Suivi budget des priorités (remis sur place)

Tout semble en règle. Il reste des sommes à engager, ce qui est normal vu les activités à venir.

9.2 Suivi budget de fonctionnement du CÉ

M. Gomis soulève une discussion qui a eu lieu à la réunion du Comité de Parent de la CSPO à l'effet que le C.É. n'aurait pas la latitude requise pour acheter des certificats-cadeaux pour les brigadiers à même son budget de fonctionnement. Le budget du C.É. devrait être utilisé pour soutenir le fonctionnement du comité d'établissement. M. Kenney explique qu'auparavant, les sommes résiduelles étaient utilisées pour acheter des certificats pour les brigadiers adultes, ce qui a pu instaurer une tradition dans le budget. M. Lavoie fera le suivi avec M. Séguin afin de s'assurer que le budget soit utilisé de façon conforme.

10- Dossiers

10.1 Plan de lutte (CÉ-21-18-19)

M. Lavoie présente le plan de lutte contre la violence et l'intimidation dans le but de le mettre sur le site web de l'école.

Proposé, sous réserves de mineures corrections, par Julie Villeneuve. Adopté à l'unanimité.

10.2 Mini-tennis (CÉ-22-18-19)

Un manque d'information concernant l'activité de mini-tennis organisée par le programme Récré-Tennis Gatineau est soumis pour approbation. Un manque

d'information sur l'activité, le mode de sélection des participants et un manque de contexte fait en sorte qu'un courriel suivra afin de procéder à une résolution.

10.3 Cadre budgétaire CSPO (CÉ-23-18-19)

Mme Séguin fait la présentation du cadre budgétaire prévoyant la répartition des ressources proposé par la CSPO. Mme Séguin demande si les gens ont des recommandations ou des questions sur le cadre budgétaire proposé. Des discussions ont lieu sur la ponction concernant le service de garde. M. Bouteiller explique qu'en 20 ans, les ponctions sont passées de 4000.00\$ à 72 000.00\$. Mme Séguin explique qu'il y a des choix qui ont été fait, notamment au niveau des classes spécialisées, et que ceci a des coûts.

Il est proposé par Mme. Corriveau et dûment secondé par M. Kenney d'approuver le cadre budgétaire de la CSPO, sous réserves de la formulation d'une recommandation concernant le point 3 b) des éléments de répartition des budgets dans les établissements. Plus spécifiquement, le conseil d'établissement de l'École du Plateau demande à la Commission scolaire d'élaborer sur la méthodologie de calcul de détermination qui justifie l'augmentation des sommes retenues dans les services de garde.

Le conseil d'établissement remercie la Commission scolaire de nous avoir présenté les Éléments de réponses aux recommandations reçues pour l'année 2018-2019.

11- Information :

11.1 Mot du représentant du service de garde (M. Bouteiller)

M. Bouteiller revient sur l'imbroglio concernant les frais de garde au retour des fêtes portant les frais de 8,20\$ à 8,35\$. Il explique que le ministère a procédé à la hausse des frais sans préavis, ce qui a causé une certaine confusion dans le calcul des montants mensuels pour les parents. Tout a maintenant été réglé.

11.2 Mot du personnel enseignant

Mme Marchand souligne la problématique causée par le fait que les bulletins soient maintenant distribués aux parents via le portail Mosaik. Les enseignants n'ont pas de moyens afin de s'assurer que les parents en ont pris connaissance. M. Lavoie mentionne qu'il va s'informer auprès de la CSPO s'il y a un moyen de savoir si les parents ont consulté le bulletin.

M. Gomis souligne que les parents peuvent aller au secrétariat faire la demande pour une copie papier.

11.3 Mot du parent au comité de parents (M. Gomis)

Voir point 9.2

M. Gomis nous résume la dernière réunion du comité de parents, qui s'est bien déroulé. Il souligne des changements au niveau de la direction. M. Gomis mentionne également que la date limite pour soumettre les candidatures pour le prix de reconnaissance est le 19 février.

11.4 Mot du représentant de la communauté (M. Kenney)

Remerciements de M. Kenney à l'égard du personnel enseignant.

12 – Correspondance

Aucune correspondance.

13 – Levée de la séance

M. Audet propose la levée à 20h23. Adoptée à l'unanimité.

Sylvain Audet,
Président

Kimberley Jessome
Vice-Présidente
et secrétaire

Lynne Séguin
Directrice